

La lettre du Maire

COVID-19

Lettre n°2 - 16 mars 2020 à 15 h

Plan d'urgence sanitaire



"La Lettre du Maire" de Villebon-sur-Yvette
Service Communication
Hôtel de Ville - Place Gérard-Nevers
91140 Villebon-sur-Yvette
Téléphone : 01 69 93 49 00
Courriel : votremairie@villebon-sur-yvette.fr
Directeur de la Publication :
Dominique Fontenaille
Mars 2020

Madame, Monsieur,

L'évolution très rapide des instructions gouvernementales nous amènent à renforcer les mesures de sécurité sanitaire à Villebon-sur-Yvette.

À cet effet les décisions suivantes ont été prises à compter de ce jour lundi 16 mars :

- Fermeture complète de tous les équipements municipaux : Centre sportif Saint-Exupéry, Médiathèque, Ludothèque, Conservatoire, Relais Assistants Maternels, Espace Jeunesse, Point Information Jeunesse, Centre Culturel Jacques-Brel, accueil du Centre Technique Municipal.
- Les crèches, les écoles et l'accueil périscolaire sont fermés sur décisions gouvernementales depuis ce matin.
- À l'Hôtel de Ville, seul le service Etat Civil assure un accueil pour remettre les cartes nationales d'identité et les passeports mais ne prendra aucun nouveau rendez-vous jusqu'à nouvel ordre.
Les démarches pour les naissances et les décès restent assurées.
- Le Centre Communal d'Action Sociale filtrera les entrées par un interphone.

Toutes les autres demandes (y compris celles liées à l'urbanisme) peuvent être adressées par téléphone ou par courriel. Toutes les coordonnées des services figurent sur le site de la Ville www.villebon-sur-yvette.fr

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de la situation en fonction de l'actualité.

Nous vous remercions de votre compréhension face à cette situation d'urgence.

Dominique Fontenaille
Maire de Villebon-sur-Yvette
Conseiller départemental de l'Essonne